

## CERTIFICAT DE PUBLICATION RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Je soussignée, Madame Sylvie de GAETANO,

Maire de Trouville-sur-mer,

Certifie que les Recueils des actes administratifs de la mairie de Trouville-sur-mer des : 3<sup>e</sup> trimestre 2020, 4<sup>e</sup> trimestre 2020 et 1<sup>er</sup> trimestre 2021 sont à la disposition du public pour consultation à l'accueil de la mairie sise au 164 boulevard Fernand Moureaux, 14360 TROUVILLE-SUR-MER ;

sont publiés et téléchargeables gratuitement sur le site internet de la ville :

[www.trouville.fr](http://www.trouville.fr);

Fait à Trouville-sur-mer, le : 29/09/2021

Le Maire,  
Vice-Présidente de la CCCC



  
Sylvie de GAETANO

Le présent certificat est affiché pour une période de trois mois :

- à l'Hôtel de Ville – 164 boulevard Fernand Moureaux – 14360 Trouville-sur-mer
- sur le site internet de la Ville : [www.trouville.fr](http://www.trouville.fr)